

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2016



Elena Marqués
Animatrice SAGE
08/12/2016



Table des matières

Table des matières.....	0
1. Historique du SAGE	2
2. La Commission Locale de l'Eau du SAGE des 6 Vallées et ses missions	3
3. Cellule d'animation du SAGE et ses missions	4
4. Actions de l'année 2016	5
▪ Réunion du bureau.....	5
▪ Réunion de la commission thématique « Milieux aquatiques »	6
▪ Classe d'eau de la CLE du SAGE.....	7
▪ Communication : Elaboration d'un film	11
▪ Rédaction de l'état des lieux du SAGE.	11
▪ Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme du territoire	13
▪ Mise à jour du site internet.....	13
▪ Participation à la fête de la nature organisée par le SMBVAS	14
5. A venir en 2017	15

1. Historique du SAGE

Après plus de 10 ans d'actions sur la prévention du risque d'inondations les comités syndicaux de Caux-Seine et de l'Austreberthe ont délibéré à l'unanimité en 2013 pour lancer une démarche d'élaboration commune de SAGE. Par courrier du 1^{er} août 2013, Monsieur le Préfet de Région a validé la démarche. Une animatrice SAGE a été recrutée en accord avec l'Agence de l'Eau en septembre 2013.

L'arrêté préfectoral de périmètre du SAGE des 6 Vallées a été signé le 23 février 2015 et l'arrêté préfectoral de composition de la CLE a été signé le 29 octobre 2015. La CLE s'est réunie pour la première fois pour son installation le 12 novembre 2015.

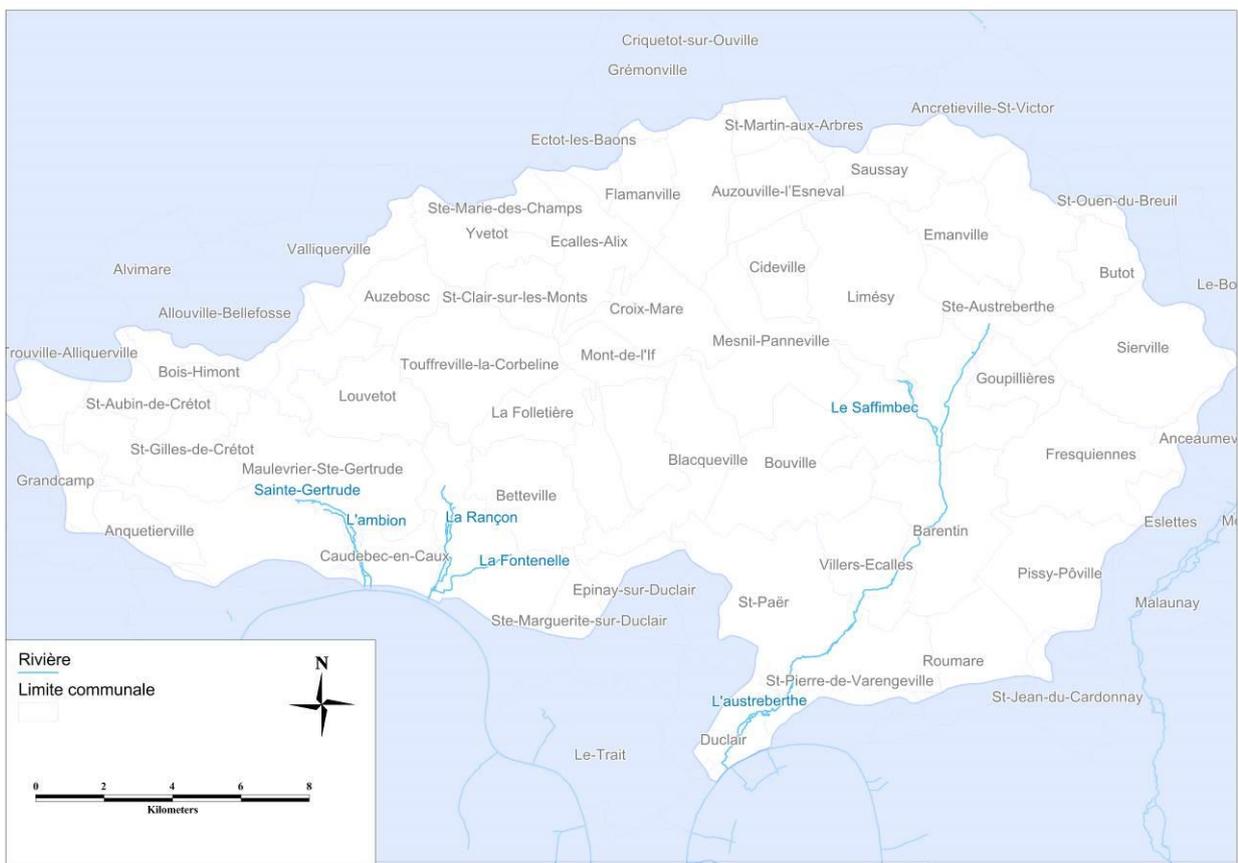


Figure 1 : Périmètre du SAGE des 6 Vallées

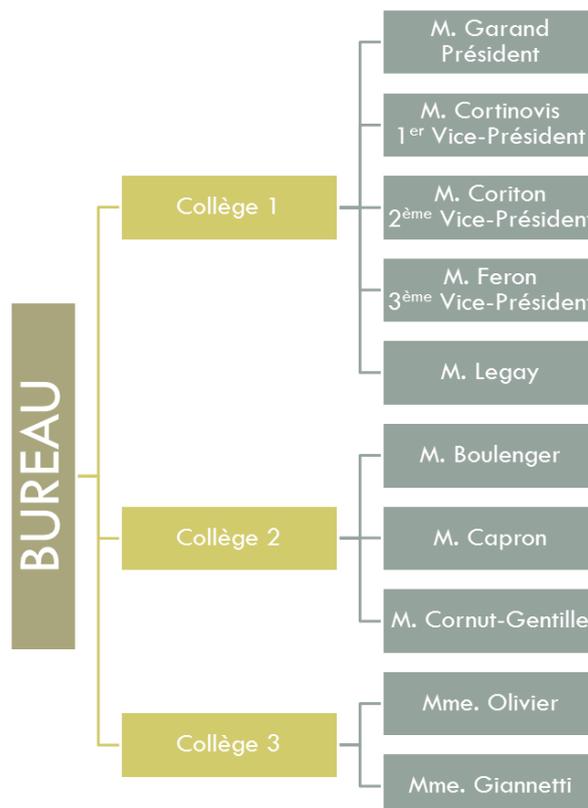
2. La Commission Locale de l'Eau du SAGE des 6 Vallées et ses missions

La commission Locale de l'Eau du SAGE des 6 Vallées est composée par 49 membres répartis en 3 collèges :

- le collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux, regroupant 26 membres
- le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées, regroupant 15 membres
- le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics, regroupant 9 membres

Sa composition a été arrêtée par le Préfet de la Seine-Maritime responsable de la procédure d'élaboration et de révision du SAGE.

La CLE s'est réunie une première fois le 12 Novembre 2015 au foyer rural de Fréville. Cette réunion d'installation avait pour objectif d'élire le Président de la CLE, faire voter les règles de fonctionnement, élire les Vice-Présidents et les membres du bureau.



La CLE a pour mission l'élaboration, la révision, le suivi et la mise en œuvre du SAGE. Avant l'approbation du SAGE la CLE devra être obligatoirement consultée dans les cas suivants :

- la délimitation du périmètre d'intervention d'un Etablissement Public Territorial de Bassin
- la délimitation de certaines zones d'érosion, zones humides, zones de protection des aires d'alimentation de captages et avis sur le programme d'action.

Par ailleurs et à l'appréciation des services instructeurs compétents, la CLE peut aussi être consultée sur d'autres dossiers (documents d'urbanisme, dossier d'aménagement majeur...).

Les commissions thématiques de la CLE sont chargées d'orienter et de superviser la préparation des documents des différentes étapes du SAGE avant leur soumission à la CLE. Leur composition peut être élargie à des personnes extérieures à la CLE.

La CLE a créé trois commissions thématiques dans les domaines suivants :

- **Inondation** : Réduction du risque inondation et de la vulnérabilité, culture du risque.
- **Ressource en eau** : Pollutions, transfert des polluants (ruissellement, érosion), alimentation en eau potable (prélèvements, rejets, sécurisation), assainissement.
- **Milieux aquatiques** : Cours d'eau, restauration de la continuité écologique, zones humides, mares, usages récréatifs et sportifs.

3. Cellule d'animation du SAGE et ses missions

La cellule d'animation du SAGE des 6 Vallées est composée de l'animatrice SAGE, qui consacre 0.8 ETP à ses missions. Sous la direction du Président de la CLE, elle effectue les missions suivantes :

- Elaboration de l'état des lieux du SAGE,
- Assurer l'appui administratif et technique des activités de la commission locale de l'eau (CLE),
- Organiser et animer les réunions de pilotage et de travail,
- Préparer et suivre les études réalisées en interne et en externe dans le cadre de l'élaboration du SAGE,
- Préparer les marchés correspondants,
- Rédiger les différents documents du SAGE,
- Mettre en place les actions de communication et de sensibilisation.

L'animatrice du SAGE travaille en collaboration avec les équipes des structures porteuses. Il est à noter qu'Elena Marques, Animatrice du SAGE a été remplacée pendant son congé maternité par Yuna Laurens.

4. Actions de l'année 2016

Le présent document a pour objectif de présenter les actions réalisées dans le cadre du SAGE des 6 Vallées par la CLE et la cellule d'animation en 2016. Tous les documents cités sont disponibles sur le site internet <http://www.smbvas.fr/le-sage-telechargements>.

■ Réunion du bureau



Photographie 1 : Le bureau de la Commission Locale de l'Eau.

Lors de sa première réunion, la CLE du SAGE s'est dotée d'un bureau composé de M. Garand (*Président de la CLE*), M. Coriton (*Vice-président de la CLE*), M. Cortinovis (*Vice-président de la CLE*) et M. Feron (*Vice-président de la CLE*), M. Legay (Syndicat d'Eau du Caux-Central), M. Prevost (Villers-Ecalles), M. Cornut-Gentille (ASA Rançon Fontenelle), M. Boulanger (Association des sinistrés de l'Austreberthe), M. Capron (Duclair Environnement), Mme. Giannetti (DISE), Mme. Olivier (Agence de l'Eau)

Le bureau s'est réuni le 23 février 2016 pour traiter les sujets suivants

- Impact des changements administratifs sur la CLE
- Présentation du rapport d'activité 2015
- Présentation de la synthèse de l'étude des zones humides du SAGE
- Planning de 2016
- Actions pédagogiques et de communication à venir
- Point sur les avis de la CLE avant l'approbation du SAGE

Le compte rendu de cette réunion a été rédigé et mis à disposition des membres de la CLE

■ Réunion de la commission thématique « Milieux aquatiques »

La commission thématique « milieux aquatiques » s'est réunie le 18 avril 2016. Elle avait pour objectif de présenter pour avis et remarques :

- une proposition de plan pour la partie concernant les « milieux aquatiques » de l'état des lieux du SAGE,
- les données déjà mobilisées pour cette thématique, collecte des données pertinentes
- l'étude « caractérisation et potentiel de valorisation des zones humides » réalisée en 2015 sur le territoire du SAGE. Elle définit les potentialités des zones humides comme requis dans le SDAGE.

Un compte rendu de cette réunion de travail a été rédigé et mis à disposition des membres de la CLE.

Liste des participants à la réunion.

- M. Feron (Vice-président de la CLE)
- M. Maugendre (département)
- M. Dufaux (CEN HN)
- M. Legay (SIEA Caux-Central)
- M. Capron (Duclair Environnement)
- Mme. Olivier (AESN)
- M. Roussel (AESN)
- Mme. Giannetti (DISE)
- M. Lefee (SIRAS)
- M. Rosan (SMBVCS)
- Mme. Gerouard (service environnement CA76) représentant Mme. Legoff
- M. Mirkovic (FDAAPPMA 76)
- M. Rozanska (PNRBSN)
- M. Babka (ONEMA) représentant M. Galez
- Mme. Bouzid (Coordinatrice du SMBVAS)
- Mme. Laurens (Animatrice du SAGE, remplaçante de Mme Elena Marques)

■ Classe d'eau de la CLE du SAGE

Les classes d'eau ont été créées par les Agences de l'Eau afin de sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux liés à la ressource en eau. Dans le cadre de l'élaboration du SAGE des 6 vallées, il a semblé pertinent de convier les membres de la CLE et les élus du territoire à ces journées de formation afin de les familiariser avec les thématiques abordées dans un SAGE mais aussi de leur faire prendre conscience des problèmes environnementaux qui existent, de leurs origines et des solutions possibles.

Le format de la classe d'eau a permis une interaction entre les élus, les acteurs de l'eau et leur territoire. En effet, chaque matinée a été consacrée à des interventions en salle réalisées par des experts. Les après-midi ont fait l'objet des visites sur le terrain, pour voir concrètement ce dont il a été question pendant la matinée. Cela a permis aux participants de voir leur territoire autrement, à travers l'œil d'un animateur rivière, d'un hydrogéologue, d'un ingénieur en assainissement,

Cinq journées de formation ont été organisées par l'animatrice SAGE en collaboration avec les structures porteuses du SAGE, réparties sur l'année 2016 afin de garantir la disponibilité des participants. Ces formations ont fait l'objet d'une subvention à 80% par l'Agence de l'Eau

Les thématiques retenues pour ces journées de formation ont été les suivantes :

- le grand cycle de l'eau et le contexte réglementaire du SAGE
- les milieux aquatiques et continuités écologiques
- le petit cycle de l'eau : Assainissement
- Le risque inondation
- le petit cycle de l'eau : Eau potable

Afin de conserver les documents présentés au cours de chacune formation et de disposer d'une base documentaire pour aller plus loin dans une thématique, un classeur pédagogique a été distribué à chacun des participants et est complété par de nouveaux documents à chaque nouvelle journée de formation.

Un compte-rendu spécifique pour la classe d'eau a été rédigé et sera mis à disposition des membres de la CLE ainsi que le contenu du classeur pédagogique.



Photographie 2 : Classeur pédagogique distribué aux participants

Rapport d'activité 2016 – SAGE des 6 Vallées

	Thématique	Matin	Après-midi	Participation
26 avril	Grand cycle de l'eau	Le grand cycle de l'eau par Pierre-Yann David (BRGM)	Visite en bus sur le BV : source, ligne de crête, bétoire, ZEC, exutoire, ... commentée par Alexandre Abiven.	13
		Le contexte réglementaire du SAGE par Fanny Olivier (AESN) et Marie-Laure Giannetti (DISE)		
17 mai	Milieux aquatiques	Ecosystèmes des milieux aquatiques par R. Lefée (SIRAS)	Visite de la renaturation de la Fontenelle par A. Rosan et du marais de St Wandrille par F. Simont (PNRBSN)	9 matin et 17 A.midi (fête de la nature)
		Fonctionnalités de la rivière par A. Rosan (SMBVCS)		
		Continuités écologiques par Y. Galez (ONEMA)		
5 juillet	Petit cycle de l'eau : volet assainissement	Techniques d'assainissement par F. Truy (SATESE)	Visite de la STEP de Yerville-Bourdainville et d'un filtre à sable à Ancretieville saint victor	27
		Réglementation par F. Chevaux (Police de l'eau)		
		Retour d'expérience par S. Gendrin (SIAEPA Yerville)		
22 novembre	Risque inondation	Le risque d'inondation sur le territoire : Politiques et actions des syndicats Par Mya BOUZID (SMBVAS), E. MARQUES (SAGE)	Visite de terrain : Zone d'expansion du SIRAS, un barrage du SMBVAS, un bassin de lotissement de Blacqueville, aménagements d'hydraulique douce du SMBVCS, le Paulu.	25
		La chronologie d'une inondation Par L. VIEUSSENS (SMBVAS), M. CHEMIN (Maire de Limésy), A. DURAND (SMBVCS), A. BONAFOS (SMBVAS) et A. ABIVEN (SMBVAS)		
		Exercice de mise en situation : Simulation d'une cellule de crise		

6 décembre	Petit cycle de l'eau : volet eau potable	Contrôle sanitaire de l'eau et protection de captages par DUP Par S. HOMER et A. GERARD (ARS)	Exercice travail de groupe : Le territoire du SAGE en 2050 Cérémonie de clôture de la classe d'eau	13
		Mise en place d'une démarche BAC : Exemple de Maulévrier, Par J. LESAGE, CCCVS		
		Mise en œuvre du programme d'action BAC Par A. PAQUEZ, CCCA		
		Circuit de l'eau potable : de la nappe au robinet Par L. OUILLON, CCCA		

L'organisation de ces 5 journées de formation a demandé beaucoup de temps à l'animatrice du SAGE qui a été appuyée par les équipes des structures porteuses. Ci-dessous les actions effectuées pour l'organisation :

- Préparation logistique (envoi des invitations, réservation des salles, car, restauration...)
- Définition des contenus
- Recherche d'intervenants, organisation de réunions de préparation et des sorties de terrain
- Conception des ateliers participatifs. Afin de rendre les séances de formation interactives et vivantes des quizz ont été distribués pour chaque thématique. La correction collective de ces questionnaires a permis d'établir le dialogue et le débat ensuite. Aussi, des ateliers de mise en situation ont été conçus afin d'appliquer les acquis de la classe d'eau.

Les membres de la CLE qui ont participé à ces formations sont :

M. Garand (Président de la CLE), M. Feron (Vice-Président de la CLE), M. Cortinovis (Vice-Président de la CLE), M. Capron (Membre du bureau de la CLE), M. Boulenger (Membre du bureau de la CLE), M. Prevost (Membre du bureau de la CLE), M. Legay (Membre du bureau de la CLE), M. Cornut-Gentille (Membre du bureau de la CLE), M. Lesoif, Mme. Duchesne, M. Levistre, M. Dufaux, M. Lefranc, Mme. Olivier, Mme. Giannetti.

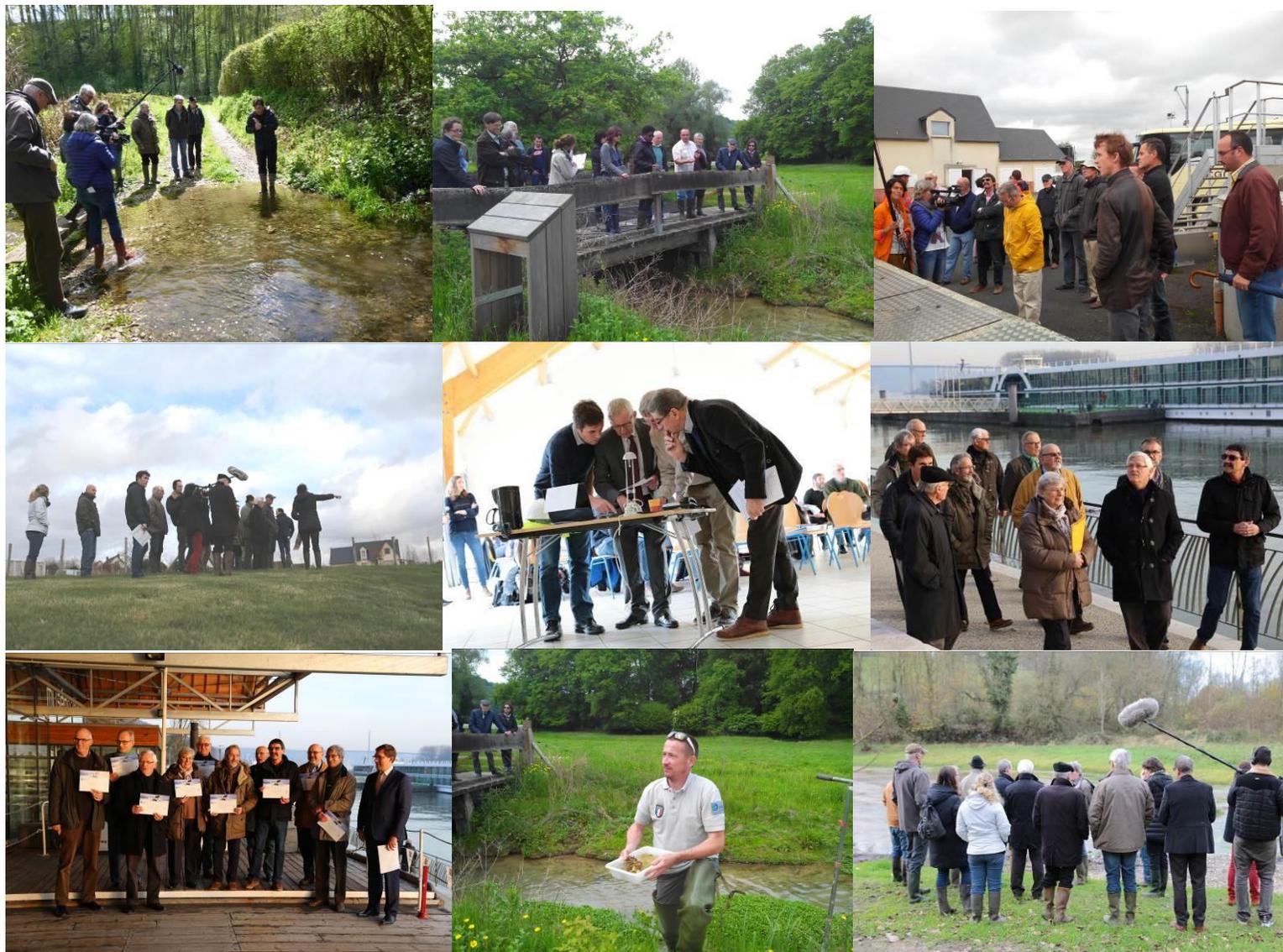


Figure 2 : Photographies de la Classe d'eau du SAGE

■ Communication : Elaboration d'un film

La communication est fondamentale pour créer une dynamique autour du SAGE. Pour cela il a été décidé de réaliser une séquence de 5 films de format court sur les enjeux du SAGE. L'organisation de la classe d'eau a permis de saisir cette opportunité pour filmer les sorties et les interventions des experts par une réalisatrice.

Le matériel filmé fera l'objet d'un montage final sous forme de film de 20 minutes sur les enjeux liés à l'eau dans le territoire du SAGE des 6 Vallées. Il sera adressé au grand public et aux membres de le CLE.

L'animatrice du SAGE a été chargée de trouver un prestataire avec des connaissances dans la gestion de l'eau, de réaliser les demandes de subvention pertinentes et de coordonner l'organisation des journées de formation avec les besoins du tournage.

Un aperçu des images filmées a été projeté lors de la cérémonie de clôture de la classe d'eau.



Figure 3 : Images du tournage

■ Rédaction de l'état des lieux du SAGE.

La rédaction de l'état des lieux se fait en régie par l'animatrice du SAGE. En 2016 80% du document a été rédigé. Une première version a été présentée aux services de l'Etat. La version corrigée sera présentée aux commissions thématiques en 2017 avant de faire voter l'approbation du document en CLE.

Le tableau ci-dessous synthétise les contenus de l'état des lieux et le degré d'avancement de la rédaction :

Chapitre	Titre	Niveau d'avancement
1	Préambule	100%
2	Contexte réglementaire	100%
3	Le SAGE des 6 vallées	100%
4	Présentation générale du territoire	80%
4.1	Localisation générale	
4.2	Milieu physique	
4.3	Occupation du sol	
4.4	Contexte socio-économique	
4.5	Découpage administratif	
5	Milieus aquatiques et humides	70%
5.1	Réseau hydrographique et hydrologie	
5.2	Les ouvrages hydrauliques	
5.3	Géomorphologie des cours d'eau	
5.4	Ecosystème de rivière	
5.5	Continuité écologique	
5.6	Zones humides	
6	Qualité de la ressource en eau	80%
6.1	Eaux superficielles	
6.2	Eaux souterraines	
6.3	Les études effectuées	
6.4	Les cours d'eau du territoire dans les documents de planification	
7	Autres milieux naturels	100%
7.1	Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)	
7.2	ZNIEFF	
7.3	Autres espaces naturels remarquables	
7.4	Point sur les boisements	
8	Les risques naturels	100%
8.1	Le risque inondation dans le territoire du SAGE	
8.2	Contexte réglementaire	
8.3	Les actions menées	
9	Recensement des différents usages des ressources en eau	70%

9.1	Alimentation en eau potable et assainissement	
9.2	Agriculture : caractérisation, évolution	
9.3	Pisciculture et aquaculture	
9.4	Activités industrielles et artisanales	
9.5	Les grandes infrastructures présentes dans le territoire	
9.6	Loisirs, activités touristiques et patrimoine	
10	L'évaluation du potentiel hydroélectrique	90%

■ Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme du territoire

Après approbation d'un SAGE par le Préfet, les documents d'urbanisme se doivent d'être compatibles avec les objectifs fixés par ce premier. Afin d'anticiper cette mise en compatibilité, l'animatrice du SAGE participe à des réunions d'élaboration des documents d'urbanisme afin que les enjeux liés à l'eau soient pris en compte par les bureaux d'étude dès aujourd'hui.

Dans ce contexte, l'animatrice du SAGE a participé aux réunions d'élaboration :

- Du PLU de Villers-Ecalles
- Du PLUi de la région d'Yvetot
- Du PLU de Roumare
- Du PLU d'Auzebosc
- Du PLU de Touffreville la Corbeline
- Du PLU de Duclair

■ Mise à jour du site internet

Le site www.smbvas.fr abrite l'onglet dédié au SAGE des 6 Vallées (<http://www.smbvas.fr/le-sage-des-6-vallees>). En 2016, les rubriques dédiées au SAGE ainsi que les actualités ont été rédigées et régulièrement mises à jour. Un onglet dédié au téléchargement des documents pour les membres de la CLE a été créé.



Figure 4 : Capture d'écran du site internet



Figure 5 : Exemple d'actualité sur le site internet

- Participation à la fête de la nature organisée par le SMBVAS

Des animations pédagogiques consacrées aux écosystèmes aquatiques, aux zones humides et à la culture du risque ont été organisées lors de la fête de la nature le 22 mai au Centre Eau Risque et Territoire. Elles se sont adressées à un public familial dans l'objectif de le sensibiliser aux écosystèmes liés à l'eau et au risque inondation.



Figure 6 : photographies de la Fête de la nature célébrée le 21 mai 2016 sur le site du Centre Eau Risque et Territoire à Villers-Ecalles.

C'était l'occasion d'y présenter le territoire du SAGE, les enjeux liés à l'eau ainsi que les objectifs de cette démarche de concertation qui est le SAGE.

5. A venir en 2017

- Réunion des commissions thématiques pour présentation de la première version de l'état des lieux
- Suite de la rédaction du document et prise en compte des remarques
- Validation de l'état des lieux par la CLE
- Suivi des nouveaux documents d'urbanisme du territoire
- Réalisation d'un stage sur les jardins partagés dans le territoire du SAGE
- Finalisation du film du SAGE et organisation d'un évènement de présentation
- Rédaction d'un nouveau numéro du journal du SAGE et actualisation du site internet
- Participation à la fête de la Nature 2017